

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
PAGE DE GARDE DU DOCUMENT DE PROGRAMME¹**

<p>Organisation des NU bénéficiaire: PNUD/UNOPS/Section des Affaires Civiles de la MONUC - CAS</p>	<p>Domaine Prioritaire : Restauration de l'autorité de l'Etat- Renforcement des Capacités</p>
<p>Directeur du Programme: Nom: Adama Guido Adresse: Immeuble Losonia Boulevard du 30 juin Kinshasa Gombe Téléphone: Courriel: adama.guindo@undp.org</p>	<p>Ministère ou autre entité nationale:</p> <p>1. Ministère de l'Intérieur et Sécurité Nom: Jean-Marie Kasongo Tutu, Directeur chargé des études et Planification, Adresse: Boulevard Colonel Tshatshi Téléphone: 0815198685 & 0998172653 Courriel: jmkastutu@yahoo.fr</p> <p>2. Ministère des Mines Nom: Gaby Matshafu, Dircab adjoint Adresse: Boulevard du 30 juin, Immeuble Sozacom Téléphone: 0998202571</p> <p>3. Directeurs des provinces</p> <p>a. Province du Nord Kivu : Nom: Athanase Kahanya Kimuhatasi Téléphone: 0997702959</p> <p>b. Province du Sud Kivu Nom: Jean Alimas NDOMBA PAUNI Téléphone: 0998368090</p> <p>c. Province Orientale Nom: François Domboli Téléphone: 0816861064</p>
<p>N° du Programme:</p>	<p>Durée du Programme: 12 mois Date de démarrage estimée: Juillet 2010</p>
<p>Nom du Programme: Restauration de l'autorité de l'Etat à l'Est de la RDC. Renforcement des capacités des agents de l'administration publique en zones récemment stabilisées et réhabilitation/construction et équipement de bâtiments administratifs stratégiques</p>	<p>Lieu(x) couvert(s) par le Programme: Provinces du Nord et Sud Kivu et district de l'Ituri en RDC</p>

¹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

<p>Description du Programme:</p> <p><i>Le projet contribuera à la restauration de l'autorité de l'Etat et au renforcement des capacités des administrations locales déployées dans les zones stabilisées par les FARDC, afin que l'administration locale soit en mesure de délivrer des services administratifs (appui du PNUD et de la MONUC) et sociaux (appui des agences UN) de base aux populations et de favoriser la réconciliation communautaire.</i></p>	<p>Coût total du Programme: 1, 500,000.00 USD</p> <p>Fonds de Consolidation de la Paix (FCP): 1, 500,000.00USD</p> <p>Contribution du Gouvernement: Autres: ISSSS 3.905.000 USD pour la construction et l'équipement des 20 bâtiments administratifs</p> <p>TOTAL: 1, 500,000.00USD</p>
--	--

Objectifs Globaux de Consolidation de la Paix et Objectifs Immédiats:

Consolider les acquis de la paix par le retour de l'administration locale et des services sociaux dans les zones d'instabilité dans les provinces du Nord et du Sud Kivu en RDC et créer les conditions pour la reconstruction à plus long terme.

- Résultats Clés:**
- **Réhabilitation et équipements de base** : 5 bâtiments de l'administration civile sont réhabilités ou construits et équipés par l'UNOPS dans les 5 sites miniers de Rubaya (axe Sake-Masisi), Itebero et Isanga/Ndingila (zone de Walikale) au Nord Kivu, Mugogo (axe Bukavu-Shabunda) et Baraka (axe Fizi-Minembwe) au Sud Kivu en complément au projet de création des 5 centres de négoce financés par la première allocation PBF RDC ;
 - **Formation des agents de l'administration publique** : 500 fonctionnaires de l'Etat des administrations locales dont 30 autorités locales et 470 agents de service public affectés dans les 5 sites miniers et les 20 entités administratives situées le long axes routiers prioritaires de l'ISSSS reçoivent par le PNUD i) une formation de base sur les principes de finances publiques, de planification, gestion et de fonctionnement des services administratifs décentralisés et déconcentrés, ii) des formations techniques et spécifiques (formation des formateurs, formations des autorités locales, etc.).
 - **Appui conseil** – :3 services administratifs stratégiques et prioritaires du plan, finances et des affaires intérieures y compris l'état civil et population de 5 sites miniers et de 20 entités administratives ciblées sont renforcés par l'immersion de 18 experts pour une durée de six mois. 3 experts sont immergés par axe dans les 6 axes routiers prioritaires de l'ISSSS (inclues les zones minières retenues dans le cadre du projet de création de centre de négoce).
 - **25 zones de stabilisation prioritaire** : la présence de l'Etat est effective par le déploiement des agents formés et de services administratifs essentiels et opérationnels dans les 5 sites miniers ainsi que dans les 20 entités administratives ciblées.
 - **Sensibilisation de la population de zones de stabilisation prioritaire** : 7.500 personnes des 25 localités ciblées sont directement sensibilisées sur le retour de l'administration légale ainsi que sur le rôle et la mission de l'administration publique.

- Activités et acteurs clés:**
1. Réhabilitation /construction et équipement de base des 5 bâtiments de l'administration publique dans les 5 sites miniers stratégiques par l'UNOPS.
 2. Evaluation des besoins spécifiques en formation et en appui conseil aux administrations par le PNUD avec l'appui de CAS;
 3. Renforcement des capacités des agents et des fonctionnaires déployés dans les 20 zones ainsi que dans les 5 zones minières par la délivrance de formations de base et spécifiques par le PNUD avec l'appui logistique de CAS;
 4. Appui conseil aux services administratifs afin qu'ils puissent délivrer des services de base aux populations par le PNUD;
 5. Appui en transport pour le déploiement des agents publics quand absolument nécessaire et en fonction des moyens disponibles, par la MONUC avec l'appui du PNUD;
 6. Sensibilisation de la population dans les zones de déploiement par le PNUD avec l'appui de CAS;

Risque majeur :

L'aboutissement des accords entre le gouvernement et les représentants des groupes armés et politiques dans les Kivus pour le démantèlement des administrations parallèles et l'intégration de certains agents dans l'administration légale, constitue un préalable à la réussite du projet dans ses aspects déploiement et formation des agents de la fonction publique.

Montant Total Approuvé: \$ 1.500.000 Un Million Cinq cent Mille Dollars

Au nom de:	<i>Signature</i>	<i>Date</i>	<i>Nom/Titre</i>
Autorité nationale	_____	_____	_____
Organisation des NU bénéficiaire	_____	_____	_____
Co-président (Gouvernement)	_____	_____	_____
Co-président (ONU)	_____	_____	_____

1. ANALYSE DE LA SITUATION ET CONTEXTE

La situation sécuritaire à l'Est de la RDC demeure préoccupante avec la persistance de rébellions dans les provinces du Nord et du Sud Kivu ainsi que dans certains districts de la Province Orientale (Haut et Bas Uélé, Ituri). La stabilisation de cette partie du pays nécessite ainsi la mise en place d'une convergence d'activités militaires, politiques, humanitaires et sociales par l'Etat congolais en coordination avec le système des Nations Unies et les organisations de la société civile. Dans le cadre de l'ISSSS (International Support Strategy for Security and Stabilization), six axes routiers prioritaires ont été identifiés en collaboration avec les Comités techniques de Coordination provinciaux et les autorités congolaises en vue de promouvoir la stabilité et la sécurité dans les provinces suivantes : Nord Kivu (Rutshuru – Ishasha, Sake – Masisi Centre et Walikale), Sud Kivu (Bukavu – Hombo, Bukavu – Shabunda et Fizi – Minembwe) et Orientale (Bunia – Boga). Au total, l'administration civile sera redéployée ou renforcée dans 20 entités administratives de différents échelons dont 3 en Ituri/Province Orientale, 8 au Nord Kivu et 9 au Sud Kivu et dans 5 sites miniers stratégiques, en complément et en appui au projet de création de centres de négoce finances par la première tranche du PBF pour la RDC. En vue de compléter ces efforts, le Gouvernement de la RDC, avec l'appui de la MONUC, des Agences du système des Nations Unies et des partenaires techniques au développement, a lancé le Plan de Stabilisation et de Reconstruction des Régions Affectées par les Conflits Armés (STAREC) dont l'un des objectifs principaux est la restauration et l'extension de l'autorité de l'Etat dans les deux Kivu, le Maniema, les districts de l'Ituri, le Haut et le Bas Uélé (Province Orientale) et le Nord Katanga. Ce plan vise à éloigner l'Est de la RDC du cycle de violences et de l'instabilité en combinant la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, l'harmonisation des relations économiques transfrontalières et la mise en place de circuits formels et contrôlés d'exploitation et de commercialisation des ressources naturelles. L'exécution de ces activités permettra de créer des conditions favorables pour le retour et la réinsertion des personnes déplacées internes et des réfugiés.

Le STAREC couvre plusieurs aspects, dont, entre autres, la réhabilitation/construction des infrastructures administratives détruites pendant les guerres, la fourniture des équipements de base, le déploiement de l'administration et le renforcement des capacités de celle-ci, afin qu'elle puisse répondre aux besoins des populations en terme d'accès aux services administratifs, sociaux et de réduction de la pauvreté. Il comporte également d'autres activités, notamment la lutte contre toutes les formes d'impunités, en particulier les violences sexuelles faites aux femmes, la promotion de la réconciliation communautaire ainsi que la mise en place des pratiques de bonne gouvernance.

2. JUSTIFICATION DU PROGRAMME

Les entités administratives sélectionnées pour la stabilisation sont localisées dans des zones sécuritaires fragiles, animées par une administration civile peu effective dont les infrastructures sont inadéquates. Elles présentent dans l'ensemble les caractéristiques suivantes :

a. Une situation sécuritaire fragile

- Présence de groupes armés et de mouvements politico-militaires nationaux et/ou étrangers ;
- Insécurité généralisée due à la prolifération d'armes légères ;
- Subordination de l'autorité civile au pouvoir et à la force exercée par les groupes armés.
- Retour progressif des FRADC et de la PNC pour stabiliser les zones et restaurer l'Etat.

b. La présence d'une administration parallèle et administration civile légale à effectivité limitée

- Etablissement d'une administration parallèle par certains groupes politico-militaires qui s'arrogent des compétences administratives ;
- Influence / interférence/ ingérence de certains groupes armés dans le fonctionnement de l'administration civile légale au niveau local ;
- Paiement irrégulier ou bas niveau des salaires des agents publics au niveau local ;
- Absence de formations et de sessions de mise à niveau pour les agents publics (non maîtrise des nouvelles législations et technologies) ;
- Destruction des archives administratives ;

c. Dysfonctionnement des services de l'Etat-civil et absence de fourniture de services administratifs et sociaux de base malgré l'attente des populations. Des infrastructures inadéquates dans les services administratifs

- Manque d'équipements dans les services administratifs publics ;
- Vétusté des édifices publics ;
- Absence de bâtiments administratifs dans certaines entités administratives ;
- Absence de moyens de transport et de communication.

Par ailleurs, une crise de confiance s'est installée entre l'administration locale et la population. Deux phénomènes majeurs ont contribué à l'effritement de la confiance entre la population et les institutions étatiques dans les zones en conflit ou jadis occupées par les groupes armés. Il s'agit d'une part de l'absence prolongée de l'autorité légale ; les populations étant habituées et forcées à coopérer avec les groupes militaires et politiques parallèles. Et d'autre part, de l'incapacité de l'administration locale de répondre aux impératifs de protection et de sécurité ainsi qu'à la satisfaction des besoins vitaux de la population.

De ce fait, le renforcement des capacités des administrations locales ciblées et le déploiement de l'administration et des autorités locales reconnues et légales et leur acception par les administrés dans 20 entités administratives situées le long de 6 axes routiers prioritaires du STAREC ainsi que dans les 5 sites miniers stratégiques du Nord Kivu et du sud Kivu dans les zones nouvellement passées sous le contrôle des FARDC et/ou dans les zones d'importance sécuritaire, minière et géostratégique permettront d'apporter des réponses adaptées et durables qui accompagneront le processus de restauration et d'extension de l'autorité de l'Etat

Etant donné que la première tranche du budget STAREC n'a pas prévu le financement d'activités complémentaires de renforcement des capacités de l'administration civile et coutumière en faveur des agents administratifs qui seront déployés dans les bâtiments construits et équipés dans les 20 entités prioritaires d'une part, et, d'autre part, la première tranche de financement du PBF pour la RDC a validé un projet de création de centres de négoce dans les 5 sites miniers dans lesquels le renforcement de la présence et des capacités de l'administration civile devient une nécessité. Il convient de noter que le financement de ce projet de renforcement des capacités des agents de l'administration publique en zones récemment stabilisées et de réhabilitation/construction et d'équipement de bâtiments administratifs stratégiques financés par le PBF (5 zones minières) et le STAREC (20 entités sur 6 axes stratégiques) permettra, de par cette complémentarité et nécessité, de planifier des activités de formation et d'amélioration des conditions de travail des fonctionnaires et ainsi contribuer ainsi à la réussite du projet global et à la restauration de l'autorité de l'Etat sur les 6 axes stratégiques et les 5 sites miniers.

3. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectif général

L'objectif général du projet est de contribuer à la restauration de l'autorité de l'Etat et au renforcement des capacités des administrations locales déployées dans les zones qui passent sous le contrôle des FARDC, afin que elles soient en mesure de délivrer des services administratifs (appui du PNUD et de la MONUC) et sociaux (appui des agences UN et des ONG) de base aux populations dans des conditions de travail acceptables et de favoriser la réconciliation communautaire.

Objectifs spécifiques

- Renforcer la présence de l'Etat dans les 6 axes prioritaires ciblés et les zones minières à travers la réhabilitation/construction et l'équipement des infrastructures administratives ainsi que le déploiement des autorités locales et agents de services public reconnus;
- Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de 500 fonctionnaires et agents des administrations locales déployées dans ces 6 axes prioritaires cibles, et les zones minières

En

- Améliorant les conditions de travail des fonctionnaires (réhabilitation/construction/ équipement de base des bâtiments administratifs) et la restauration de la présence de l'administration locale dans les 5 zones minières en appui aux 5 centres de négoce financés par le PBF en complément aux activités de réhabilitation des 20 bâtiments administratifs financés dans le cadre du STAREC/ISSSS ;

- Renforçant les capacités techniques et opérationnelles des administrations locales déployées dans les zones qui passent sous le contrôle des FARDC et les zones minières par des formations de base et spécifiques et l'appui conseil aux services du Plan, des Finances, des Affaires Intérieures y compris celui de l'Etat civil et de la population.
- Facilitant les transports des agents publics déployés et de leurs dépendants dans les cas d'extrême nécessité et/ou d'inaccessibilité de certaines entités.
- Sensibilisant la population et les agents publics dans les entités retenues pour un déploiement effectif et accepté.

4. DEMARCHE DU PROGRAMME

Dans le but de contribuer à la stabilisation et au renforcement de la présence de l'autorité de l'Etat dans les entités ciblées, le projet compte appuyer les fonctions des autorités dans les 25 structures administratives construites ou réhabilitées dans le cadres de l'ISSSS y-compris les zones minières où les centres de négoce pilotes seront installés. Le projet se focalisera dans les 6 axes prioritaires préalablement sélectionnés par le plan de Stabilisation mais pour lesquels des financements n'étaient pas disponibles ainsi que dans les 5 nouveaux sites miniers ciblés par le ISSSS. Ces activités de renforcement de capacités du projet se déclinent en trois parties.

a. De la réhabilitation ou construction et équipement des infrastructures

Le projet fournira à l'administration civile des bureaux construits ou réhabilités et dotés d'équipements de bureau essentiels, de moyens de communication, de transport ainsi que de systèmes solaires devant permettre aux autorités et agents et fonctionnaires déployés de s'acquitter de leurs obligations et de faciliter le fonctionnement quotidien des services publics essentiels dans les zones ciblées.

Le choix de réhabilitation ou de construction d'infrastructures sera basé sur les critères suivants : l'existence antérieure d'infrastructures et les conditions d'infrastructure, l'existence des titres immobiliers non contestés, la disponibilité des matériaux de construction et d'entrepreneurs compétents dans la région, l'évaluation des coûts et du temps de réalisation des ouvrages, etc.

Les bâtiments de l'administration civile seront réhabilités ou construits sur des terrains mis à la disposition du projet par les Autorités locales pour lesquels les titres de propriété ne sont pas contestés, et équipés par l'UNOPS, dans les 5 sites miniers de Rubaya (axe Sake-Masisi), Itebero et Isanga/Ndingila (zone de Walikale) au Nord Kivu et Mugogo (axe Bukavu-Shabunda) et Baraka (axe Fizi-Minembwe) au Sud Kivu en complément au projet de création des 5 centres de négoce financé par la première allocation PBF RDC.

Les plans des bâtiments et la liste des équipements ont déjà été approuvés par le Ministère de tutelle.

b. De l'assistance au pré déploiement

Durant cette phase de sélection et validation des agents à former et à déployer, le projet assurera les activités suivantes : sélection des agents et fonctionnaires à former suivant les critères de niveau d'éducation, d'expérience professionnelle, de motivations et de genre..., organisation de sessions de formations et des campagnes sensibilisation des agents de l'administration publique à déployer dans les nouveaux sites proposées afin que ces derniers soient opérationnels une fois déployés. Le projet veillera à la considération de la question genre pour une meilleure représentativité des femmes au sein des services administratifs et encouragera leur participation maximum aux sessions de renforcement des capacités techniques et opérationnelles.

Au total 500 fonctionnaires de l'Etat des administrations locales dont 30 autorités locales et 470 agents de service public affectés dans les 5 sites miniers et les 20 entités administratives situées le long axes routiers prioritaires de l'ISSSS recevront par le PNUD i) une formation de base sur les principes de finances publiques, de planification, gestion et de fonctionnement des services administratifs décentralisés et déconcentrés, ii) des formations techniques et spécifiques(formation des formateurs, formations des autorités locales, etc.). Seuls les agents et fonctionnaires répondant aux profils et aux critères définis par le Gouvernement de la RDC et les partenaires d'exécution du projet prendront part aux formations.

Des tests de niveau seront organisés avant et après les formations afin de s'assurer de la maîtrise et de l'acquisition des connaissances.

Ces fonctionnaires bénéficieront d'une formation de base de six jours, organisée en 20 classes de 25 participants chacune et encadrée par deux facilitateurs ; 200 fonctionnaires des services techniques stratégiques (service du Plan , des Finances, des Affaires Coutumières de l'tat civil et population) bénéficieront également des formations spécifiques en finances publiques, gestion des services publiques... ; 25 fonctionnaires sélectionnés en fonction de leur aptitudes techniques et leurs capacités communicationnelles bénéficieront d'une formation des formateurs étalée sur 10 jours et enfin 30 autorités locales d'une formation de 4 jours destinée au renforcement des capacités des autorités locales. La formation des autorités locales sera organisée en faveur des administrateurs de territoire, les chefs de secteur, chefferies, Chefs de groupement, localités, cites et postes d'encadrement administratif des 25 entités ciblées.

Le projet attachera une attention particulière au suivi des agents et fonctionnaires formés et s'assurera de leur déploiement et de leur rémunération effectifs au poste correspondant à leur profil, statut et catégorie définis préalablement par l'approbation de termes de références, des organigrammes et des grades requis. L'équipé de coordination du projet veillera également à leur performance et leur motivation (contrats de performance). Pendant la durée et après la mise en œuvre du projet, l'équipe de coordination continuera à faire le plaidoyer pour le paiement régulier des agents formés et déployés et monitorer la paie des ces derniers. Avec l'appui des experts immergés, le projet aidera les administrations locales à mettre en place un système d'appréciation objective des agents basé sur la performance et le mérite.

Aussi des agents et des populations des zones ciblées bénéficieront des campagnes de sensibilisation d'une journée sur le retour de l'administration légale, le rôle et la mission de l'administration locale en vue de rebâtir un climat de confiance et poser les bases d'une coopération entre la population et l'administration publique. 7500 personnes sont directement visées par ces campagnes de sensibilisation dans les 25 entités administratives retenues ; car le retour durable des autorités légales et le déploiement de l'administration dans les zones sorties des conflits armés ne peuvent réussir que si la population accepte et reconnaisse lesdites autorités et s'engage à coopérer avec l'administration civile et coutumière légale rétablie.

Par ailleurs, les agents publics à déployer et leurs dépendants pourraient bénéficier d'une assistance en transport au lieu de déploiement, en cas de nécessité, notamment pour les zones inaccessibles, et en fonction des moyens disponibles. Etant donné que la grande partie des fonctionnaires et autorités sont déjà en poste sur place, le projet mettre uniquement à la disposition des autorités locales une moto par entité administrative pour permettre leur mobilité professionnelle. La remise des motos se fera sur base du mérite et des performances constatées sur terrain. Le Logement et les indemnités de déplacement des familles seront à la charge du gouvernement de la RDC conformément aux modalités de versement des frais de transport en cas de mutation telles que définies par le statut des agents de carrière de l'Etat en vigueur.

c. Des activités au post déploiement

Une fois les agents déployés sur le terrain, le projet leur apportera un encadrement technique sous forme d'appui-conseil par l'immersion des experts dans l'administration locale dans un premier temps pour une durée de six mois afin que celle-ci soit en mesure de fournir un minimum de services administratifs et sociaux de base aux populations.

3 services administratifs stratégiques et prioritaires du plan, finances et de l'intérieur y compris l'état civil et population de 5 sites miniers et de 20 entités administratives ciblées seront renforcés par l'immersion de 18 experts : 3 experts seront immergés par axe dans les 6 axes routiers prioritaires de l'ISSSS (incluses les zones minières retenues dans le cadre du projet de création de centre de négoce

L'immersion des experts dans l'administration visent entre autres à :

- (i) Services des finances
 - Améliorer le fonctionnement administratif des services dans les territoires et au niveau provincial
 - Améliorer sensiblement le système de collecte et de perception des taxes et impôts concédés aux entités ;
 - Evaluer les possibilités d'élargissement de l'assiette fiscale et parafiscale des entités et élaborer la cartographie des actes générateurs de revenus (actes mobilisables et non mobilisables)
 - Mettre en place des mécanismes d'assainissement des finances locales : encadrer la chaîne de dépenses et de recettes, promouvoir la gouvernance locale
- (ii) Service du plan
 - Appuyer la division provinciale du Plan et les services du Plan dans les entités concernées dans l'exécution et le suivi du Plan de développement provincial et du programme annuel d'actions prioritaires, des plans locaux existants en matière de programmation et de suivi d'activités.
- (iii) Service des affaires intérieures (compris le bureau de l'Etat civil et population)
 - Appuyer le ministère provincial de l'Intérieur afin d'améliorer le suivi et l'encadrement des affaires coutumières et politiques au niveau local
 - Optimiser le fonctionnement des services de l'Etat civil et de population
 - Améliorer le système d'enregistrement des faits naturels et la sécurisation des actes d'état civil.

La durée de cet appui conseil ponctuel dépendra des résultats de l'évaluation des besoins qui sera menée sur le terrain par les Bureaux de terrain du PNUD avec l'appui des équipes de la MONUC dans les zones STAREC, en consultation avec les autorités provinciales. Cette évaluation permettra également de déterminer avec précision les besoins essentiels des dites administrations en formation.

Les agents publics à déployer et en place bénéficieront des équipements de base et fournitures nécessaires pour l'accomplissement de leurs activités et occuperont les bâtiments (bureaux) réhabilités dans le cadre du programme ISSSS ainsi que de l'installation de quelques logiciels de base (base de données de l'Etat civil et mouvement des populations, comptabilité publique) et d'une documentation diverse comprenant le recueil des textes administratifs et juridiques. L'appui conseil apporté aux 3 services administratifs stratégiques et prioritaires du plan, des finances et de l'intérieur (y compris l'état civil et population) devrait constituer un cadre solide au développement des projets d'appui aux services sociaux (éducation, santé, eaux et assainissement, électricité, etc...) mis en œuvre par les agences du système de Nations Unies, les ONGs internationales, la coopération internationale et les entreprises privées.

d. Les bénéficiaires du projet

Le projet concentrera ses interventions sur six axes prioritaires retenus par le programme ISSSS/STAREC du Nord Kivu (Rutshuru – Ishasha et Sake – Masisi Centre) du Sud Kivu (Bukavu – Hombo, Bukavu Shabunda et Fizi – Minembwe) et de l'Ituri (Bunia-Boga) ainsi que dans les cinq zones minières dans lesquelles les centres de négoce pilotes seront installés ; à savoir Rubaya, Itebero et Isanga/Ndingila au Nord Kivu et Mugogo et Baraka au Sud Kivu.

Au total, **470 agents et fonctionnaires et 30 autorités de l'état** de 25 entités retenues bénéficieront des formations de base et d'appui éventuel en transport.

- **200 agents publics** sélectionnés issus des services techniques et mobilisateurs de ressources bénéficieront des formations spécifiques.
- **25 agents publics** sélectionnés bénéficieront de la formation des formateurs,
- **30 autorités locales** bénéficieront de la formation des autorités.
- **Les 3 services administratifs** suivants bénéficieront de l'appui du projet : (i) Planification, (ii) Finances, (iii), Ministère provincial de l'Intérieur.
- **18 experts seront immergés** dans les entités à raison de 3 par axes ;
- **7.500 personnes seront directement sensibilisées** sur le retour de l'administration légale, le rôle et la mission de l'administration dans chacune des 25 entités, à raison de 300 par entité.

e. Activités clés

1. Réhabilitation /construction et équipement de base des 5 bâtiments de l'administration publique dans les 5 sites miniers stratégiques par l'UNOPS,
2. Evaluation des besoins spécifiques en formation et en appui conseil aux administrations par le PNUD avec l'appui de CAS;
3. Renforcement des capacités des agents et des fonctionnaires déployés dans les 20 zones stabilisées par les FARDC ainsi que dans les 5 zones minières par la délivrance de formations de base et spécifiques par le PNUD avec l'appui logistique de CAS;
4. Appui conseil aux services administratifs afin qu'ils puissent délivrer des services de base aux populations par le PNUD;
5. Appui en transport pour le déploiement des agents publics quand absolument nécessaire et en fonction des moyens disponibles par la MONUC.
6. Sensibilisation de la population et enquête de satisfaction dans les zones de déploiement par CAS avec l'appui du PNUD;

f. Indicateurs

Plusieurs indicateurs seront utilisés, parmi lesquels, on peut citer :

- Nombre de bâtiments construits et de kits en équipements en mobiliers et matériels informatiques fournis dans les zones minières.
- Nombres d'agents de localités (groupements et territoires) dans les axes prioritaires déployés ou confirmés et formés ;
- Nombre de services des localités dans les axes prioritaires qui ont bénéficié de l'appui technique ou l'appui conseil des experts
- Nombre d'émissions radios réalisées sur le rôle et la mission l'administration.
- Nombre de personnes sensibilisés sur le retour de l'administration légale

g. Résultats attendus

- 500 agents publics des administrations locales des 25 entités ciblées sont renforcés en formation de base, spécifique, équipements et appui conseil ;
- Les services administratifs prioritaires de base sont délivrés (état civil, affaires intérieures et sécurité et planification du développement);
- Les services administratifs dans les zones minières qui abritent des centres de négoce sont renforcés ;
- Des bureaux qui vont abriter les services administratifs dans les zones minières sont construits et équipés.
- Les populations des localités ciblées sont sensibilisées sur le rôle et la mission de l'administration ;
- Les populations locales ont accès au service public (actes d'Etat civil, actes notariaux, titres divers etc.) et bénéficient de l'encadrement de l'administration locale pour leur protection et la mise en place d'un environnement favorable à la relance des activités socioéconomiques (éducation, agriculture, eau, électricité...) soutenues par les agences du système des Nations unies et les ONGs notamment dans le pilier IV du STAREC (retour et réintégration).

Approche et division des responsabilités : Une approche inter agences ainsi qu'une complémentarité des activités sont privilégiées tant au niveau de l'élaboration du projet que dans sa mise en œuvre pour exploiter les synergies et les complémentarités entre celles-ci en matière de restauration de l'autorité de l'Etat et éviter surtout les duplications inutiles.

Un plan d'action en matière de formation pour les administrations locales est en cours d'élaboration par le PNUD avec l'appui de la Section des Affaires Civiles (CAS), en plus de la préparation du présent document de programme. Les équipes PNUD, CAS et UNOPS travailleront en étroite collaboration sur le terrain. Une campagne de sensibilisation de la population dans les zones sorties des conflits armés est envisagée en vue de créer une synergie et la restauration de la confiance entre la population et les autorités. Un volet complémentaire de construction/réhabilitation et de dotation en équipements de base pour les 5 bâtiments administratifs non financés situés dans les zones minières d'implantation des centres de négoce est planifié.

i) La fourniture d'un programme de renforcement des capacités par le PNUD avec l'appui de CAS à l'attention des agents de l'administration publique déployés ou renforcés dans les entités ou les bâtiments administratifs ont été construits par le STAREC/ISSS ainsi que ii) la construction et la réhabilitation et dotation en équipements de base pour les 5 bâtiments administratifs non financés situés dans les zones minières d'implantation des centres de négoce par l'UNOPS comblent des manques évidents et apportent une cohérence d'ensemble ainsi qu'une perspective de continuité et de convergence entre les différents projets et acteurs.

Au niveau de CAS, la *DPKO/DFS Policy Directive on Civil Affairs* d'Avril 2008 reconnaît à la Section des Affaires Civiles trois rôles principaux : (i) la restauration de l'autorité de l'Etat, (ii) la résolution des conflits et l'appui à la réconciliation, (iii) le suivi et la facilitation au niveau local. L'accompagnement à la restauration de l'autorité de l'Etat inclut généralement les activités suivantes :

- Suivi, analyse, et évaluation sur le fonctionnement des institutions de l'Etat,
- Appui opérationnel aux institutions étatiques,
- Appui au développement d'un espace politique au niveau local.

Au niveau du PNUD, le projet sera exécuté en relation avec le programme pauvreté. L'objectif est de concentrer les activités du PNUD dans les mêmes zones et de maximiser les résultats. La restauration de l'autorité de l'Etat le long des axes prioritaires UNSSSS/STAREC permettra d'accompagner le processus de relèvement communautaire et le passage vers le développement communautaire. A cet effet, il convient de noter:

- Dans le cadre de la transition du relèvement vers le développement, le renforcement du rôle de l'Etat est primordial. Les activités de relèvement communautaire nécessitent donc la collaboration d'acteurs étatiques capables de donner des orientations et de créer le cadre nécessaire pour le succès des interventions du PNUD.
- L'effectivité de l'autorité de l'Etat permet de créer un environnement réglementaire et sécuritaire qui facilite le travail des partenaires du PNUD, diminue les coûts de transactions et assurent la durabilité des interventions.
- La modalité DIM actuellement utilisée par les programmes du PNUD à l'Est est une modalité transitoire qui doit évoluer vers la modalité NIM une fois que les capacités de l'Etat sont renforcées et deviennent effectives dans les zones concernées.
- L'effectivité de l'autorité de l'Etat permettra un contrôle des ressources minières avec la sécurisation des sites et la lutte contre l'exploitation illégale de ces ressources. Des centres de négoce seront créés dans certaines localités, situées sur les axes prioritaires dans lesquels le projet interviendra.
- Les activités de renforcement de capacité ne sont effectives que lorsqu'il existe une contrepartie nationale effectivement établie.

Les activités du Programme d'Appui au Développement et à la Décentralisation (PADDL) sont complémentaires aux objectifs du projet, permettant une plus grande cohérence en matière de renforcement des capacités des entités administratives bénéficiaires. Rappelons que ce projet a réalisé plusieurs activités en 2009, parmi lesquelles, on peut citer : l'élaboration d'un plan de développement local dans le secteur de Beni /Mbau, l'appui à l'élaboration d'un plan de développement provincial, d'un plan triennal d'investissements et d'un Plan annuel d'actions prioritaires (PAP) pour le Nord Kivu, des ateliers d'appropriation sociale sur la décentralisation et la déconcentration dans tous les territoires du NK à l'exception de Masisi, qui était placé sous contrôle du CNDP. Ces activités ont surtout concerné les services décentralisés et la société civile. Le PADDL va donc apporter une valeur ajoutée à la mise en œuvre du projet compte tenu de son expérience sur le terrain.

Les formations qui seront dispensées par le projet, de même que l'appui conseil, vont s'inscrire dans la perspective du développement local et communautaire. Les services administratifs qui seront renforcés, seront ainsi outillés pour jouer leur rôle non seulement dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat mais également en matière de développement local et communautaire. Le PADDL va fournir une partie des ressources humaines et l'expertise pour assurer ces formations et l'appui conseil en matière de planification et de gestion d'ouvrages dans le Nord Kivu et le cas échéant au Sud Kivu avec l'appui de l'expert en administration publique, des deux experts qui sont déployés à l'Est.

Au niveau des autorités locale : Les autorités locales seront consultées pour valider le projet et son plan d'action à travers les comités de pilotage existants du STAREC ; notamment les Comites Techniques de Coordination provinciaux - CTC. Elles seront impliquées à tous les stades du projet, aussi bien dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation. La dimension genre sera intégrée de manière transversale tant au niveau de la formulation des axes d'intervention que dans la mise en œuvre des activités.

5. DURABILITE DU PROGRAMME

L'ordonnance présidentielle No 09/051 du 29 juin 2009 portant création, organisation et fonctionnement du STAREC prévoit une durée d'une année renouvelable. Le projet sera mis en œuvre pendant une durée de 12 mois.

Il pourra si nécessaire être prolongé d'une année. Dans ce cas, la durabilité des actions qui seront menées sera tributaire des ressources qui seront allouées après la fin du financement du PBF. Le Gouvernement provincial devra prévoir dans son budget 2011 les ressources nécessaires pour assurer la pérennisation des résultats obtenus par le projet en termes de dotation en matériel de travail et d'outils de travail aux agents de l'administration publique et d'amélioration de leur condition de travail et de vie en général. L'administration centrale devra assurer le paiement régulier des salaires des agents qui sont déployés sur le terrain. En ce qui concerne les ETD, elles devront consacrer une partie des ressources tirées de la fiscalité locale pour renforcer les résultats obtenus au bout d'un an par le projet notamment pour l'entretien des bâtiments construits.

La maintenance et la gestion des bâtiments et des équipements relèveront de la responsabilité directe des ETD et seront notamment financés par la production des recettes engendrées par la production des actes administratifs et les rétrocessions budgétaires.

6. MODALITES DE GESTION ET DE COORDINATION

Le projet sera mis en œuvre sous l'égide du PNUD, qui sera responsable pour la gestion des finances et le suivi des résultats. Un comité composé des représentants du PNUD, du Bureau Intégré, de l'Equipe STAREC, de CAS/MONUC et de l'UNOPS sera établi pour développer le plan de travail nécessaire à la mise en œuvre du projet et pour suivre l'état d'avancement dans la mise en œuvre périodiquement.

- **Le PNUD** se chargera de la gestion des fonds PBF, qui sera mis à sa disposition. A travers l'exécution DIM (Direct Implémentation), il sera responsable de la l'évaluation des besoins en matière de formation, de l'appui conseil et de la communication et du recrutement des consultants, ainsi que de l'élaboration des rapports financiers et narratifs.
- **CAS/MONUC** sera responsable de la cartographie des services administratifs. Il facilitera le déploiement du personnel sélectionné par les autorités congolaises sur le terrain notamment dans les cas d'inaccessibilité par route et en fonction des moyens logistiques disponibles. Il appuiera le PNUD pour la réalisation des enquêtes de satisfaction auprès des populations. CAS/MONUC appuiera le PNUD ponctuellement et quand c'est nécessaire pour les activités d'évaluation des besoins et l'organisation de certaines formations.
- **Le Gouvernement** devra mettre à la disposition du projet des terrains disponibles avec des titres immobiliers pour la construction des bâtiments de l'administration civile; fournir la liste des agents à former et à déployer avec un chronogramme précis. Il devra également assurer le transport de ses agents lorsque les routes sont accessibles, le paiement régulier des salaires et indemnités, le transport et la mobilité de ses agents une fois sur site ainsi que le logement des agents en fonction déployés.

- **L'UNOPS** se chargera de la fourniture des équipements de base ainsi que de la construction ou de la réfection des bâtiments qui vont servir de bureaux aux agents de l'administration publique, qui seront déployés dans les zones minières ;
- Le Bureau intégré à travers l'équipe de Stabilisation veillera au respect des procédures du PBF

Le projet sera coordonné par le Chef de projet du PNUD pour le STAREC basé à Goma assisté d'un économiste national. Le projet sera exécuté par une équipe de 3 assistants au Coordinateur de projet basés à Goma, Bukavu et Bunia pendant toute la durée du projet. Les 18 experts du PNUD et des consultants nationaux du PADDL (pour le Nord Kivu) recrutés en cas de besoin qui pourront intervenir de manière ponctuelle en fonction des besoins sur le terrain seront responsables des activités de formations et de l'appui technique.

En ce qui concerne CAS/MONUC, 3 Officiers des Affaires Civiles basés au Nord (1) et au Sud Kivu (1) et en province Orientale à Bunia (1) interviendront de manière ponctuelle en fonction des besoins sur le terrain. Ils seront appuyés par 2 experts basés à Kinshasa qui interviendront également de manière ponctuelle.

7. SUIVI ET EVALUATION

Le suivi et l'évaluation de ce projet seront assurés sur la base des plans de travail développés par le PNUD et l'appui de CAS en collaboration avec les autorités.

Un système de suivi régulier, sous forme de rapports périodiques sur l'état d'avancement dans la réalisation des objectifs définis dans les plans de travail, sera établi et mis en œuvre. Ces rapports seront transmis au Comité de Suivi du STAREC ainsi qu'au Comité de Financement. Le PNUD sera responsable pour la production des rapports financiers concernant les dépenses faites dans le cadre de ce projet, en collaboration avec les acteurs concernés.

Des commissions de suivi seront mises en place au niveau national et provincial. Au Niveau national, la commission comprendra un délégué du Ministère de l'Intérieur bénéficiaire de ce projet et un délégué du Ministère des Mines pour le suivi des activités dans les zones minières, un représentant du PNUD, de CAS MONUC et de l'équipe STAREC.

Au niveau provincial, une commission sera mise en place et coordonnée par le Directeur de province. Elle comprendra l'équipe de coordination du projet, un délégué du Ministère Provinciale de l'Intérieur et de celui des Mines ainsi que du CTC.

Le suivi des activités du projet se fera dans le cadre du programme PADDL au Nord Kivu et le PNUD définira les modalités de suivi des activités dans les autres provinces du Sud Kivu et du district de l'Ituri /Province Orientale.

8. ANALYSE DE RISQUES ET HYPOTHESES

Certains risques peuvent compromettre les résultats du projet et des mesures d'ajustement appropriées doivent être considérées au cours de sa mise en œuvre. Il s'agit principalement :

- Du contexte politique et sécuritaire volatile et complexe : L'environnement sécuritaire et politique instable à l'Est de la RDC crée un niveau important de risque pour l'efficacité et la durabilité des activités de stabilisation. Ceci nécessite une capacité d'adaptation aux états de changement et d'exploitation de toutes nouvelles occasions pour consolider la paix.
- Des conditions de fonctionnement difficiles : Compte tenu des difficultés logistiques et du manque d'infrastructures, du peu de ressources disponibles ainsi que des procédures administratives lourdes inhérentes au SNU. Une analyse des capacités d'exécution et opérationnelles permettra de s'assurer de la réalité des moyens nécessaires afin d'améliorer les capacités et l'efficacité des structures impliquées.
- De la Planification des interventions. La volatilité du contexte politique et sécuritaire, le manque de ressources, le respect des règles et des procédures dans la mise en œuvre, aussi bien que le chronogramme d'exécution des interventions posent autant de défis significatif à prendre en compte dans la planification et l'exécution, dans les délais, du projet.

Pour y remédier, toute planification devra tenir compte de l'évolution de la situation sécuritaire sur le terrain.

- Le non déploiement des agents de l'administration sur le terrain. Un retard significatif dans le déploiement des agents de l'administration publique sur le terrain risque de compromettre le projet. Pour éviter un tel scénario fort probable au vu des négociations en cours concernant l'intégration de certains agents des administrations parallèles dans le système légal, il convient de faire un plaidoyer auprès des autorités politiques nationales et provinciales, afin que le calendrier de déploiement de ces agents soit publié et exécuté à temps et que les accords politiques entre le gouvernement et les groupes armés soient appliqués et respectés.
- Le non démantèlement des administrations parallèles risque de compromettre le processus de restauration de l'Etat dans les zones sous contrôle des groupes armés. L'application des accords signés les 23 mars 2009 entre le Gouvernement et le CNDP en établissant un calendrier précis de démantèlement des administrations parallèles à l'Est de la RDC.
- 9. Le non acquittement des responsabilités et contreparties du Gouvernement de la RDC au projet (provision des terrains et titres fonciers, paiement régulier des salaires des agents déployés, présentation des listes validées des agents à former et à déployer, versement des indemnités de transport.) risque de compromettre sa mise en œuvre. Un plaidoyer devra être mené auprès des dites autorités.

10. LE CADRE LOGIQUE

<u>Objectifs</u>	<u>Indicateurs objectivement vérifiables</u>	<u>Moyens de vérification</u>	<u>Principales hypothèses</u>
<p>Objectif global de consolidation de la paix : <i>Contribuer à la restauration de l'autorité de l'Etat et au renforcement des capacités des administrations locales déployées dans les zones stabilisées par les FARDC, afin que l'administration locale soit en mesure de délivrer des services administratifs et sociaux de base aux populations et de favoriser la réconciliation communautaire.</i></p>	<p>25 localités (groupement et territoire) passées sous le contrôle des FARDC dont les services civils essentiels sont déployés à 75% (local et minimum de personnel indispensable)</p>	<p>Rapports de suivi du projet et de mission d'évaluation</p>	<p>Les structures de pilotage du STAREC sont installées et les allocations de ressources sont effectives</p>
<p>Objectifs immédiats :</p> <p>1. <i>éhabiliter/construire les 5 bâtiments administratifs des centres miniers de Rubaya, Itebero, Isanga/Ndingila, Mugogo et Baraka au Nord et Sud Kivu</i></p>	<p>5 bâtiments administratifs effectivement construits dans les zones où les centres de négoce sont installés</p>	<p>Rapports de suivi du projet et de remise des ouvrages aux autorités locales</p>	<p>Les terrains et les titres fonciers sont disponibles</p>
<p>2. <i>Equiper les services des 5 bâtiments administratifs des centres miniers de Rubaya, Itebero, Isanga/Ndingila, Mugogo et Baraka au Nord et Sud Kivu</i></p>	<p>5 services des localités (groupement et territoire) passées sous le contrôle des FARDC équipés en mobiliers, matériels informatiques et autres types de matériels identifiés nécessaires au service.</p>	<p>PV de livraison/rapport de suivi du projet</p>	<p>La sécurité est effective dans ces zones</p>
<p>3. <i>Former les agents déployés sur le terrain dans les 25 entités administratives ciblées</i></p>	<p>500 fonctionnaires dont 470 agents et 30 autorités des localités (groupement et territoire) passées sous le contrôle des FARDC validés par les autorités provinciales, déployés formés dans les domaines de compétences respectifs pour accroître ses capacités à livrer des services de qualité</p>	<p>Liste de présence des séances de formation</p>	<p>Les structures de pilotage du STAREC sont installées et les allocations de ressources sont effectives</p>
<p>4. <i>Fournir un appui-conseil et une immersion d'experts dans aux administrations locales jugées prioritaires dans la relance de l'économie et de l'accès des populations aux services de base : planification, finances, Etat civil et ministère provincial de l'Intérieur</i></p>	<p>3 services administratifs du (i) Plan (ii) Finances, (iii), Ministère provincial de l'Intérieur y compris celui de l'état-civil et population des localités (groupement et territoire) passées sous le contrôle des FARDC qui ont bénéficié de l'appui technique ou l'appui conseil</p>	<p>Rapport d'appui des expert/rapport de suivi du projet</p>	<p>Les services administratifs dans les territoires sont fonctionnels et les allocations de ressources sont effectives</p>

	d'experts		
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 zones de stabilisation prioritaire: la présence de l'Etat est effective par le déploiement des agents formés et de services administratifs essentiels et opérationnels dans les 5 sites miniers ainsi que dans les 20 entités administratives ciblées 	<p>470 agents et 30 autorités locales formés et déployés dans les 25 entités retenues</p> <p>3 services administratifs appuyés du (i) Plan, (ii) Finances, (iii), Ministère provincial de l'Intérieur y compris celui de l'état-civil et population sont opérationnels</p>	<p>Rapport de mission d'évaluation Cartographie de l'administration locale</p>	<p>L'aboutissement et l'application des accords avec les groupes armés et le démantèlement des administrations parallèles Le nettoyage des poches des résistances résiduelles</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation et équipements de base : 5 bâtiments de l'administration civile sont réhabilités ou construits et équipés par l'UNOPS dans les 5 sites miniers de Rubaya (axe Sake-Masisi), Itebero et Isanga/Ndingila (zone de Walikale) au Nord Kivu et Mugogo (axe Bukavu-Shabunda) au Sud Kivu 	<p>5 bâtiments construits et équipes remis aux autorités dans les zones minières appuyées par le projet PBF-RDC de création de centres de négoce</p>	<p>PV de remise des ouvrages et équipements aux</p>	<p>La mise à disposition par le Gouvernement de la RDC des terrains et titres fonciers</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Formation des agents de l'administration publique : 500 fonctionnaires de l'Etat des administrations locales dans les 5 sites miniers et les 20 entités administratives situées le long axes routiers prioritaires de l'ISSSS sont formés par le PNUD en formation de base et techniques spécifiques (formation des formateurs, formations des autorités locales, etc.) 	<p>500 agents et fonctionnaires à déployer dans les 25 entités retenues ayant pris part aux sessions de formation organisées</p> <p>11 sessions de formation organisées</p> <p>Au moins 80% des agents sélectionnés et formés ayant obtenu 70% au test d'évaluation post formation</p>	<p>Listes de présence des agents et autorités locales ayant pris part aux formations organisées</p> <p>Rapport de formations et d'évaluation des sessions</p>	<p>La liste des agents à former est disponible et les services administratifs sont équipés dans les territoires et entités dans lesquels intervient le projet</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Appui conseil – : 3 services administratifs stratégiques et prioritaires du plan, finances et de l'intérieur y compris l'état civil et population de 5 sites miniers et de 20 entités administratives ciblées sont renforcés <p>18 experts sont immergés dans les 6 axes routiers prioritaires de l'ISSSS (incluses les zones minières retenues dans le cadre du projet de création de centre de négoce)</p>	<p>3 services administratifs du (i) Plan, (ii) Finances, (iii), Ministère provincial de l'Intérieur y compris celui de l'état-civil et population des localités (groupement et territoire) passées sous le contrôle des FARDC qui délivrent les services mandataires</p> <p>18 experts immergés dans</p>	<p>Rapport de suivi du projet Rapport d'appui des experts immergés</p>	<p>Les services administratifs sont fonctionnels dans les entités et les allocations de ressources sont effectives</p>

	l'administration locale		
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la population de zones de stabilisation prioritaire : 7.500 personnes des 25 localités ciblées sont directement sensibilisées sur le retour de l'administration légale ainsi que sur le rôle et la mission de l'administration publique 	<p>7500 personnes sensibilisées directement sur le rôle et la mission de l'administration dans les 25 entités retenues.</p> <p>Nombre d'outils de communication (par type) édités et distribués <i>sur le rôle et la mission de l'administration.</i></p> <p>Au moins 25 émissions radio réalisées <i>sur le rôle et la mission de l'administration.</i></p> <p>25 ateliers de sensibilisation et 7500 participants</p>	<p>Rapport de suivi du projet</p> <p>PV de livraison</p> <p>Listes de présence de session de sensibilisation</p> <p>Facture des stations radio</p> <p>Rapports d'atelier et de participation</p>	<p>La sécurité est effective dans les entités et un plan de communication est disponible</p>
<p>Activités :</p> <p>1. <i>Renforcement des capacités de base des administrations déployées dans les zones qui passent sous le contrôle des FARDC :</i></p>	<p>11 sessions de formation organisées à l'intention des agents et autorités locales déployés dans les 25 entités retenues</p>	<p>Rapport d'organisation des formations</p>	<p>Les services administratifs sont fonctionnels dans les entités où intervient le projet et les allocations de ressources sont effectives</p>
<p>2. <i>Cartographie de l'administration locale ;</i></p>	<p>Nombre des localités (groupement et territoire) passées sous le contrôle des FARDC dont les points de prestation services sont intégrés dans une cartographie.</p>	<p>Rapport synthèse sur la cartographie</p>	<p>La situation sécuritaire est effective dans les zones où seront déployés les agents de l'administration</p>
<p>3. <i>Evaluation des besoins spécifiques en formation, en équipement et en appui conseil aux administrations ;</i></p>	<p>% des localités (groupement et territoire) passées sous le contrôle des FARDC dont les besoins des services civils essentiels en équipements et en formation ont été évalués.</p>	<p>Rapport de l'évaluation des besoins</p>	<p>La liste des agents à former disponible et les besoins en formation connus</p>
<p>4. <i>Formation de base et sur la base des besoins spécifiques identifiés² ;</i></p>	<p>500 agents des localités (groupement et territoire) passées sous le contrôle des FARDC formés dans les domaines identifiés nécessaires en renforcement de capacités.</p>	<p>liste de présence des séances de formation</p>	<p>La liste des agents à former disponible et les besoins en formation connus</p>
<p>5. <i>Appui conseil aux services administratifs afin qu'ils puissent délivrer des services de base aux populations</i></p>	<p>150 jours/ homme consacré par les experts à l'appui conseil aux services des localités (groupement et territoire) passées sous le contrôle des FARDC pour des appuis conseils/appuis techniques.</p>	<p>Rapport de suivi du projet</p>	<p>Les services administratifs sont fonctionnels dans les entités d'intervention du projet et les besoins en appui conseil identifiés.</p>

² Voir Annexe 1 ci-dessous pour les thématiques de la formation de base.

ANNEXE 3: BUDGET DU PROGRAMME

11. BUDGET DU PROGRAMME

a. Budget général

PBF PROJECT BUDGET					
	CATEGORIES	ISSSS	PBF	%	Partenaires d'exécution
1	Provisions, produits, équipement et transport				
a	Equipelement des 5 bâtiments des sites miniers (y Compris complément 25 Motos)		270 875		UNOPS
b	Consommables des 5 bâtiments des sites miniers		22 800		UNOPS
c	Equipelement des 20 bâtiments des 6 axes INSSSS	1 133 775			
d	Consommables des 20 bâtiments des 6 axes INSSSS	86 978			
e	Transport des fonctionnaires à déployer / 25 sites		0		Gouvernement RDC
f	Indemnité de déplacement fonctionnaires et familles / 25 sites		0		GoDRC
	SOUS TOTAL	1 220 753	293 675		
2	Personnel (personnel, consultants et voyage)				
a	Appui-conseil aux services administratifs		191 470		PNUD
b	Paiement personnel de coordination		82 530		
	SOUS TOTAL	0	274 000		
3	Formation des partenaires				
a	Formations de base et Evaluation des besoins spécifiques)		255 440		PNUD/MONUC/PADDL
b	Formations spécifiques		88 786		PNUD
c	Formation des formateurs		37 904		PNUD
d	Formation des autorités locales		14 564		PNUD
	SOUS TOTAL	0	396 694		
4	Contracts				
a	Réhabilitation/construction des 5 bâtiments des sites miniers		400 000		UNOPS
b	Construction des 20 bâtiments des 6 axes INSSSS	2 684 299			
	SOUS TOTAL	2 684 299	400 000		
5	Autres coûts directs				
a	Communication (Sensibilisation de la population par groupement / territoire)		37 500		PNUD/MONUC/PADDL
	SOUS TOTAL	0	37 500		
	Sous-Total Coûts du Programme	3 905 052	1 401 869		
6	Frais de gestion*		98 131		
	TOTAL	3 905 052	1 500 000		

b. Budget détaillé

Activités	Financement		Partenaires d'exécution
	ISSSS	PBF	
1. Formations de base et Evaluation des besoins spécifiques)		255,440.00	PNUD/MONUC/PADDL
2. Formations spécifiques		88,786.00	PNUD
3. Formation des formateurs		37,904.00	PNUD
4. Formation des autorités locales		14,564.20	PNUD
5. Appui-conseil aux services administratifs		191,470.00	PNUD
6. Communication (Sensibilisation de la population par groupement / territoire)		37,500.00	PNUD/MONUC/PADDL
7. Réhabilitation/construction des 5 bâtiments sites miniers		400,000.00	UNOPS
a. Rubaya (Sake-Masisi)			UNOPS
b. Itebero (Walikale)			UNOPS
c. Isanga/Ndingila (Walikale)			UNOPS
d. Mugogo (Bukavu-Shabunda)			UNOPS
e. Baraka? (Fizi-Minembwe)			UNOPS
8. Equipement des 5 bâtiments des sites miniers (Y compris complément 25 motos)		270,875.00	
9. Consommables des 5 bâtiments des sites miniers		22,800.00	
10. Construction des 20 bâtiments administratifs des 6 axes INSSSS			
a. Sake	95,908.00		
b. Masisi	100,000.00		
c. Kibabi	93,609.00		
d. Matanda	115,202.00		
f. Nyamilima	92,972.00		
g. Rutshuru	256,916.00		
h. Kinyandoni	94,279.00		
i. Ishasha	70,000.00		
j. Bunyakiri	105,580.00		
k. Hombo	152,784.00		
l. Bitale	105,580.00		
m. Walungu	180,000.00		
n. Shabunda	180,000.00		
o. Mwenga	180,000.00		
p. Fizi	204,585.00		
q. Mukera	105,429.00		
r. Minembwe	152,784.00		
s. Bogoro	130,613.00		
t. Boga	129,209.00		
u. Gety	138,849.00		
11. Equipement des 20 bâtiments administratifs des 6 axes INSSSS	1,133,775.00		
12. Consommables des 20 bâtiments des 6 axes INSSSS	86,977.50		
13. Transport des fonctionnaires à déployer / 25 entités administratives		0.00	Gouvernement
14. Indemnité de déplacement fonctionnaires et familles / 25 entités administratives		0.00	PNUD

15. Paiement personnel de coordination		82,500.00	
Total coûts éligibles	3,905,051.50	1,401,839.20	0.00
15. Frais opérationnels (7%)		98128.744	
TOTAL GENERAL	3,905,051.50	1,499,967.94	5,405,019.44
% TOTAL GENERAL	72.25%	27.75%	100.00%

c. Budget détaillé formation

Formation de base / Hypothèse possible

Durée: 6 jours

Nombre de Participants: 500 dont 470 fonctionnaires de l'Etat et 30 autorités locales

(Administrateurs, chefs de secteur, Groupement, Chefs de Poste d'Encadrement Administratif)

Nombre de classes: 20 de 25 participants en moyenne

Site : à déterminer

Désignation	Unité	Quantité			Cout	Total
		Durée	Nombre	total	Unitaires	\$ USD
1. Location salle	jour/salle	6	20	120	100	12,000.00
2. Rafratchissement Repas + pause café	Personne/jour	6	500	3000	10	30,000.00
3. Allocation de subsistance	Personnes/jour	8	500	4000	8	32,000.00
4. Transport Local Participants	Personnes/jour	6	500	3000	5	15,000.00
5. Honoraire Formateurs	Personnes/jour	6	20	120	200	24,000.00
6. Fournitures (Forfait)	Kit/ personne	1	500	500	20	10,000.00
7. Logement	nuitées/personne	8	500	4000	30	120,000.00
8. Reproduction documents	Kit/ personne	1	500	500	10	5,000.00
Total coûts éligibles (1)						248,000.00
Imprévu (3%)						7,440.00
Total général (1) + (2)						255,440.00

Formation spécifiques

* Formation sur les Finances publiques

* Formation sur gestion de services publics

Durée : 5 jours (total)

Nombre de Participants: 200 Fonctionnaires

Nombre de classes: 8 de 25 participants en moyenne

Site : à déterminer

Désignation	Unité	Quantité			Coûts Unitaires	Total \$ USD
		Durée	Nombre	total		
1. Location salle	jour/salle	5	8	40	100	4,000.00
2. Rafratchissement Repas + pause café	Personne/jour	5	200	1000	10	10,000.00
3. Allocation de subsistance	Personnes/jour	7	200	1400	8	11,200.00
4. Transport Local Participants	Personnes/jour	5	200	1000	5	5,000.00
5. Honoraire Formateurs	Personnes/jour	5	8	40	200	8,000.00
6. Fournitures (Forfait)	Kit/ personne	1	200	200	20	4,000.00
7. Logement	Nuitées/personne	7	200	1400	30	42,000.00
8. Reproduction documents	Kit/ personne	1	200	200	10	2,000.00
Total coûts éligibles (1)						86,200.00
Imprévu (3%)						2,586.00
Total général (1) + (2)						88,786.00

Formation des formateurs

Durée: 10 jours

Nombre de Participants: 50 personnes

Site : Chef lieu de la province

Désignation	Unité	Quantité			Cout	Total
		Durée	Nombre	total	Unitaires	\$ USD
1. Location salle	jour/salle	10	1	10	100	1,000.00
2. Rafrachissement Repas + pause café	Personne/jour	10	50	500	10	5,000.00
3. Allocation de subsistance	Personnes/jour	12	50	600	8	4,800.00
4. Transport Local Participants	Personnes/jour	10	50	500	5	2,500.00
5. Honoraire Formateurs	Personnes/jour	10	2	20	200	4,000.00
6. Fournitures (Forfait)	Kit/ personne	1	50	50	20	1,000.00
7. Logement	nuitées/personne	12	50	600	30	18,000.00
8. Reproduction documents	Kit/ personne	1	50	50	10	500.00
Total coûts éligibles (1)						36,800.00
Imprévu (3%)						1,104.00
Total général (1) + (2)						37,904.00

Formations des autorités locales

Nombre de participants: 30 pers

Durée: jours

Site: chef-lieu de la province

Désignation	Unité	Quantité			Cout	Total
		Durée	Nombre	total	Unitaires	\$ USD
1. Location salle	jour/salle	4	1	4	100	400.00
2. Rafrachissement Repas + pause café	Personne/jour	4	30	120	10	1,200.00
3. Allocation de subsistance	Personnes/jour	6	30	180	8	1,440.00
4. Transport Participants	Personnes/jour	4	30	120	5	600.00
5. Honoraire Formateurs	Personnes/jour	6	2	12	200	2,400.00
6. Fournitures (Forfait)	Kit/ personne	1	30	30	20	600.00
7. Logement	nuitées/personne	6	30	180	40	7,200.00
8. Reproduction documents	Kit/ personne	1	30	30	10	300.00
Total coûts éligibles (1)						14,140.00
Imprévu (3%)						424.20
Total général (1) + (2)						14,564.20

d. Budget synthèse formation

Total Formation	Total
* Formation de base	255,440.00
* Formation spécifiques	88,786.00
* Formation des formateurs	37,904.00
* Formation des autorités locales	14,564.20
Total	396,694.20

e. **Budget appui-conseil**

Nombre d'entités à appuyer: 25

Nombre moyen d'experts par axe: 3

Nombre des axes routiers prioritaires (y compris les zones minières): 6

Total d'experts à immerger : 18 à raison de trois experts par axe

Durée d'accompagnement : 6 mois

Désignation	Unité	Quantité			Prix unit.	Total
		durée	nombre	Total		
Mission d'évaluation des besoins	jours	2	25	50	100	5,000.00
Frais de prestation experts	mois	6	18	108	1500	162,000.00
Communication tel mobile	Forfait mensuel	6	18	108	30	3,240.00
communication Internet/Entité	Forfait mensuel	6	25	150	50	7,500.00
Transport experts	Forfait mensuel	6	18	108	60	6,480.00
Conception, et installation Bases des données et formation des utilisateurs	Logiciel	1	3	3	750	2,250.00
Acquisition de la documentation diverse (ouvrages, recueils de textes juridiques, monographies, cartes, etc.)	forfait	1	25	25	200	5,000.00
Total						191,470.00

NB- Les Experts seront immergés dans le cadre de l'appui à la division plan, des services des finances publiques (Comptables des dépenses et des recettes) et au service de l'intérieur y compris le service de l'Etat civil et population
Les experts seront déployés par axes routiers prioritaires plus les zones minières

f. **Budget sensibilisation de la population dans les zones de déploiement**

Désignation	Unité	Quantité			Prix unit.	Total
		durée	nombre	Total		
Mobilisation de la population (Invitation, sketch, ballet, jeux attractifs, banderoles)	jours	1	25	25	250	6,250.00
Location salle	jours	1	25	25	100	2,500.00
Rafraichissement des participants	Pers/jrs	25	300	7500	1.5	11,250.00
Transport animateurs	Pers/jrs	25	3	75	50	3,750.00
Honoraires animateurs	Pers/jrs	25	3	75	75	5,625.00
Logement et repas animateurs	Pers/jrs	25	3	75	65	4,875.00
Production matériels didactiques (boite à images)	Trousse	1	25	25	100	2,500.00
Communication téléphone	Forfait	25	3	75	10	750.00
Total						37,500.00
Mobilisation de la population (Invitation, sketch, ballet, jeux attractifs, banderoles)	jours	1	25	25	250	6,250.00

g. Budget personnel de coordination

Trois Assistants à la coordination recrutés pour 12 mois

Désignation	Unité	Quantité			Prix unit.	Total
		durée	nombre	Total		
Paiement salaire	mois	12	3	36	1800	64,800.00
transport	mois	12	3	36	50	1,800.00
Paiement frais de mission-DSA- (5 jours de mission/mois)	jours	60	3	180	75	13,500.00
communication (provision mois)	mois	12	3	36	50	1,800.00
Autres besoins	Forfait					600.00
Total						82,500.00

h. Modules de formations des agents et fonctionnaires de l'Etat

Les modules ci-dessous sont indicatifs : le contenu et la durée des modules de formation sont actuellement en discussion au niveau du Ministère de l'Intérieur et Sécurité. Ces discussions seront également enrichies par le recueil des avis et propositions des autorités provinciales ; en tenant en compte des spécificités locales.

# Module	Thématique	Durée (jours)
I. Formation de bases		
Module 1	Décentralisation et planification locale (Principes, Etapes, Outils et Approches)	4
Module 2	Déconcentration, éthique et déontologie professionnelle	2
Module 3	Gestion des conflits, négociation et médiation	1
Module 4	Production et gestion des docs administratifs dans une entité territoriale	1
II. Formation des autorités locales		4
Module 5	Gestion des collectivités locales	
Module 6	Gestion et l'administration du personnel de l'état dans une entité territoriale	
Module 7	Un bon dirigeant territorial de Développement	
Module 8	Ethique et déontologie du territorial	
III. Formations spécifiques		
Module 9	Finances publiques locales (Elaboration et exécution d'un budget public - principes, outils et cheminement - mécanismes de gestion et de contrôle)	5
Module 10	Gestion de services publics et des infrastructures de base	2
Module 11	Formation des formateurs en appui conseil des administrations locales	9
Total		28

12.

ANNEXE 4: CHRONOGRAMME DU PROGRAMME

12. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

Du: Juillet 2010													
Au: Juin 2011													
Activité	Mois	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
1. Cartographie de l'administration locale ;													CAS avec appui PNUD
2. Evaluation des besoins spécifiques en formation et en appui conseil aux administrations ;													PNUD avec appui CAS
3. Formation de base et sur la base des besoins spécifiques identifiés ³ ;													PNUD avec appui CAS
4. Appui conseil aux services administratifs afin qu'ils puissent délivrer des services de base aux populations													PNUD
5. Construction et équipement de bâtiments dans les zones minières par UNOPS													PNUD
6. Suivi du Programme													PNUD
7. Evaluation Programme													PNUD

³ Voir Annexe 1 ci-dessous pour les thématiques de la formation de base.

ANNEXE 5: RESUME DU PROGRAMME

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

RÉSUMÉ DU PROGRAMME⁴ (A mettre en ligne sur le site du FCP)

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	PNUD	Domaine Prioritaire:	Restauration de l'autorité de l'Etat	
Autorité (s) nationale (s) :	Ministère de l'Intérieur et Sécurité - Kinshasa Gombe			
Numéro du Programme:				
Nom du Programme:	Restauration de l'autorité de l'Etat à l'Est de la RDC			
Budget Total:	1, 500, 000.00 USD			
Zone d'intervention:	Province Orientale /Ituri et Provinces du Nord et Sud Kivu			
Date d'approbation/Comité de Pilotage:				
Durée du Programme:		Date de démarrage: 01/07/2010		Date de clôture: 30/06/2011
Description du Programme:	<i>Le projet contribuera à la restauration de l'autorité de l'Etat et au renforcement des capacités des administrations locales déployées dans les zones qui passent sous le contrôle des FARDC, afin que l'administration locale soit en mesure de délivrer des services sociaux de base aux populations et de favoriser la réconciliation communautaire.</i>			
Objectif global de consolidation de la paix:	<i>Consolider les acquis de la paix et créer les conditions pour la reconstruction à plus long terme.</i>			
Objectifs immédiats:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Former les agents déployés sur le terrain 2. Fournir un appui-conseil et une immersion d'experts dans certaines administrations locales, jugées prioritaires dans la relance de l'économie et de l'accès des populations aux services de base. 3. Sensibiliser les populations locales sur le rôle et la mission de l'administration légale 4. Construire/ réhabiliter et équiper les administratifs des sites miniers ou sont installés les centres de négoce pilote. 			
Résultats et activités clefs:	Résultats Clés: <ul style="list-style-type: none"> • 500 agents publics des administrations locales dans les entités ciblées dont les femmes sont renforcés en formation de base, spécifique, équipements et appui conseil • Les services prioritaires de base de l'administration sont délivrés • Les populations des localités ciblées sont sensibilisées sur le rôle et la mission de l'administration. • Les populations locales ont accès au service public (actes d'Etat civil, 			

⁴ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

	<p><i>actes notariaux, titres etc.) et bénéficient de l'encadrement de l'administration locale pour leur protection et la relance des activités socioéconomiques.</i></p> <p>Activités clés :</p> <ol style="list-style-type: none"> <i>1. Renforcement des capacités de base des administrations déployées dans les zones qui passent sous le contrôle des FARDC ;</i> <i>2. Cartographie de l'administration locale ;</i> <i>3. Evaluation des besoins spécifiques en formation, en équipement et en appui conseil aux administrations ;</i> <i>4. Formation de base et sur la base des besoins spécifiques identifiés⁵ ;</i> <i>5. Appui en équipements aux administrations locales et en logistique de base : services déconcentrés et services décentralisés.</i> <i>6. Appui conseil aux services administratifs afin qu'ils puissent délivrer des services de base aux populations</i> <i>7. Organisation des campagnes de sensibilisation de la population</i>
Approvisionnement:	